



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

représentants du personnel

Question écrite n° 15011

## Texte de la question

M. Jean Vila attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la non-prise en compte par le tribunal correctionnel de Perpignan de plaintes déposées pour délit d'entrave à l'exercice du mandat des délégués syndicaux, ou des élus du personnel, et du comité d'entreprise. En effet, il semblerait que de nombreux délits, notifiés par la direction départementale du travail et de l'emploi à l'employeur et transmis au procureur, n'aboutissent à aucune enquête judiciaire. Ainsi, le droit des salariés à exercer leur mandat peut être bafoué en toute impunité, puisque aucune suite ne sera donnée à la plainte. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer le nombre des délits d'entrave à l'encontre des délégués syndicaux et élus DP et CE entre 1994 et 1998 qui ont été jugés et ceux qui ont été classés par le tribunal correctionnel de Perpignan et pour quelles raisons.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la non-prise en compte par le tribunal correctionnel de Perpignan de plaintes déposées pour délit d'entrave à l'exercice du droit syndical ou des mandats de délégués du personnel et de membres du comité d'entreprise et lui a demandé de bien vouloir lui communiquer le nombre de délits d'entrave dressés entre 1994 et 1998 et les suites qui leur ont été réservées. En 1995, un procès-verbal dressé par les services de l'inspection du travail des Pyrénées-Orientales a été classé sans suite. En 1996, un des trois procès-verbaux dressés a connu la même issue alors que les deux autres ont motivé le lancement d'une enquête de gendarmerie encore en cours actuellement. Enfin, en 1997, sur les cinq procès-verbaux, un a été classé sans suite, trois font l'objet d'une enquête et un a été porté devant le juge d'instruction compétent.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Vila](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (1<sup>re</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15011

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er juin 1998, page 2944

**Réponse publiée le :** 7 septembre 1998, page 4944